

RÉSEAU ÉTS (ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS)

Compte rendu de la quarante deuxième assemblée générale tenue le mercredi 2 octobre 2013 au Planétarium Rio Tinto

Ouverture de la séance à 18 h 10

Présences :

Diplômés

Andraos, André	Hamache, Sofiane
Arbour, Damien	Houde, Yvonick
Assal, Pierre	Huynh, Mai
Beauchamp, Stéphane	Kadri, Mohamed El Yacine
Beauchamp, Josée	Kouch, Fayçal
Bellavance, Mario	Lajeunesse, Stéphan
Beltran, Javier	Lévesque, Patrice
Benoit, Jacques	Lukaso, Lolonga F-D
Bérubé, Francis	Mac Donald, Sean
Bleau, Pierre	Malo, Jean-Stéphane
Boivin, Daniel	Marceau, Philippe
Bouliane, Martin	Mehrtash, Mostafa
Brunet, Julie	Mesbah, Nacim
Côté, Louis	Monaghan, Gary Mark
De Chalendar, Rémy	Patry, Olivier
Dionne, Sylvain,	Raby, Yannick
Felipe, Emmanuel	Saint-Louis, Myriam
Felix, Diane	Verreault, Dominique
Giroux, Éric	Yu, Lan
Goyette, François	

Bureau du Réseau ÉTS

Boucher, Brigitte, Coordonnatrice, communication et relations avec les diplômés
Boulangier, Maryse, Secrétaire de direction
Goulet, Alexandre, Coordonnateur, communication et relations avec les diplômés
Grand'Maison, Nathalie, Secrétaire de direction
Saint-Onge, Marc-André, Coordonnateur, campagnes annuelles et dons planifiés

Damien Arbour souhaite la bienvenue à tous à la 42^e assemblée générale annuelle et remercie le Planétarium Rio Tinto Alcan ainsi que son équipe pour leur collaboration.

Damien Arbour précise que par souci de développement durable, les diplômés qui désirent une copie de la présentation pourront le faire par courriel afin de recevoir une version électronique de celle-ci.

Damien Arbour explique que les diplômés présents à l'assemblée constituent le quorum, conformément à l'article 18 des Règlements généraux. Il mentionne que le nombre élevé de participants démontre l'intérêt des diplômés pour leur association.

Nomination d'assemblée

Conformément à l'article 20 des Règlements généraux, Damien Arbour est nommé d'office président de l'assemblée. Ce dernier présente ensuite le secrétaire de la corporation, Francis Bérubé, et la trésorière Julie Brunet.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Damien Arbour fait la lecture de l'ordre du jour. Il invite les personnes présentes à intervenir tout au long de l'assemblée pour poser des questions ou émettre tout commentaire.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Stéphane Beauchamp, appuyée par François Goyette. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de la 41^e assemblée générale annuelle

Adoption

Damien Arbour suggère à l'assemblée de prendre connaissance du procès-verbal de la 41^e assemblée générale annuelle.

L'adoption du procès-verbal est proposée par François Goyette, appuyée par Pierre Bleau, tous deux présents à la dernière assemblée générale annuelle. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président du conseil d'administration sur les activités 2012-2013 du Réseau ÉTS

Discussion

Damien Arbour rappelle la mission originale et actuelle de l'association des diplômés de l'ÉTS, en plus de présenter le plan d'action de l'organisation, incluant les objectifs, les moyens et les outils pour le réaliser. Le plan d'action n'a subi aucune modification au cours des dernières années, puisque les objectifs du Réseau ÉTS n'ont pas changé.

Damien Arbour fait ensuite état des outils de visibilité et de communication dont dispose le Réseau ÉTS, incluant le bulletin électronique, qui demeure le lien privilégié de communication avec les diplômés. Il précise qu'il est important pour tous les diplômés de maintenir leurs coordonnées à jour pour demeurer en contact. Il ajoute que le Réseau ÉTS a une page dans la revue officielle de l'ÉTS, l'ÉTS@360°, envoyée par la poste à tous les diplômés, deux fois par année. Il souligne qu'il y a maintenant 16 500 diplômés à l'ÉTS.

De plus, le voyage en Chine, troisième d'une série de voyages organisés spécialement pour les diplômés, a eu lieu en octobre 2012, et le prochain, en Inde, aura lieu en novembre.

Il mentionne également le partenariat avec le Fonds de développement de l'ÉTS en précisant que nous nous sommes associés, pour une troisième année, à la campagne annuelle de financement de l'ÉTS. La campagne a généré un don moyen de 75 \$ par donateur diplômé en 2012.

Il fait également mention de tous les partenariats en vigueur, dont Asana qui offre des services de coaching, la Coop ÉTS, Énergie Cardio, le journal Les Affaires et les Manoirs Saint-Sauveur et Victoria qui se sont ajoutés récemment.

4. Rapport financier (2011-2012 et 2012-2013) et bilan de l'administration

Présentation

Julie Brunet présente les états financiers de 2011 à 2013. Elle explique que lors de l'assemblée générale annuelle 2011-2012, le rapport financier de cette même année avait été présenté sans toutefois avoir été adopté. Par conséquent, il faudra d'abord accepter ce dernier, puis le rapport financier de la dernière année (2012-2013)

Il est à noter que nos états financiers sont conformes à la loi et aux principes comptables généralement reconnus.

Julie Brunet mentionne que la diminution des revenus d'activités s'explique par le fait que malgré l'augmentation des coûts pour la réalisation de ces activités, les tarifs payés par les participants demeurent les mêmes d'année en année. Il s'agit d'une décision du conseil d'administration pour que nos activités demeurent accessibles aux diplômés. Elle souligne également un retard dans la réception de paiements en raison de problèmes techniques.

En fonction de ces résultats, au premier juin 2013, l'avoir des membres est donc passé à 105 829 \$, comparativement à 144 413 \$ au premier juin 2012.

L'adoption du rapport financier de l'année 2011-2012 est proposée par André Andraos et secondée par Daniel Boivin. L'adoption du rapport financier de l'année 2012-2013, est proposée par André Andraos et secondée par Daniel Boivin.

5. Rapport des activités 2012-2013

Discussion

Damien Arbour présente les activités réalisées au cours de l'année 2012-2013. On note la poursuite des activités régulières et majeures (soirée des finissants, souper de homard et tournoi de golf). On souligne également une augmentation générale de l'achalandage.

6. Approbation du rapport des élections

Discussion

Francis Bérubé procède à l'approbation du rapport des élections. En accord avec les Règlements généraux du Réseau ÉTS, l'annonce de la tenue de l'assemblée générale annuelle, incluant le nombre de postes à pourvoir au sein du conseil d'administration, a été envoyée à tous les diplômés le 30 août dernier. Tous les diplômés intéressés à déposer leur candidature avaient jusqu'au 24 septembre 2013 à 23 h 59 pour le faire.

Francis Bérubé énumère les candidatures valides reçues.

7. Proclamation des élus

Conclusion

Comme sept candidatures valides ont été reçues et qu'il y avait neuf postes disponibles au conseil d'administration, les candidats sont élus par acclamation. Il s'agit de Damien Arbour, Javier Beltran-Galindo, Francis Bérubé, Julie Brunet, Isabelle Desjardins-David, Sean Mac Donald et Dominique Verreault. Il précise qu'ils seront administrateurs pour un mandat de deux ans débutant le 16 octobre prochain.

Brigitte Boucher explique la marche à suivre pour les diplômés intéressés à poser leur candidature pour l'un ou l'autre des deux postes vacants. Elle précise que celle-ci diffère de la procédure habituelle d'élections et que les intéressés doivent écrire au Réseau ÉTS pour manifester leur intérêt. Elle précise que les candidats retenus seront invités à une prochaine rencontre du conseil d'administration.

8. Modifications aux règlements généraux

Adoption

Francis Bérubé fait la lecture des modifications proposées aux Règlements généraux du Réseau ÉTS.

Il explique que dans une première résolution, le terme «Officiers» a été remplacé par «membres du comité exécutif». Dans une seconde résolution, le terme «premier vice-président» est remplacé par «vice-président», et le terme «deuxième vice-président» par «vice-président adjoint». Ces modifications s'appliquent à l'ensemble des Règlements généraux.

La troisième résolution concerne l'article 47 dans lequel a été ajoutée la précision suivante : ***selon la version la plus récente de la procédure «Élection du comité exécutif».***

Francis Bérubé invite l'assemblée à prendre connaissance des modifications dans le document remis à chaque participant et à commenter ces modifications le cas échéant.

L'adoption en bloc des modifications est proposée par Pierre Bleau, appuyée par Louis Côté. Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

9. Annonce de la date de la prochaine assemblée

Discussion

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 1^{er} octobre 2014. L'endroit n'est pas encore déterminé et nous invitons les diplômés à nous faire part de leurs suggestions de lieux pouvant convenir à ce type d'activité.

10. Levée de l'assemblée

Discussion

La levée de la 42^e assemblée générale du Réseau ÉTS est proposée par Sylvain Dionne à 18 h 38.

Francis Bérubé, ing.
Secrétaire